



MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-BEAUDETTE

AVIS DE CONVOCATION

Séance extraordinaire Municipalité de Rivière-Beaudette

Nous vous convoquons à une réunion extraordinaire de la municipalité de Rivière-Beaudette.

Cette réunion se tiendra lundi le 30 mars 2026, à 19h00, au 1010 Ste-Claire.

Vous pouvez prendre connaissance de l'ordre du jour ci-joint.

La participation de tous est grandement appréciée.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Natasha Pagé
Directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Natasha Pagé, directrice générale, greffière et trésorière de la Municipalité de Rivière-Beaudette, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie sur le site internet de la Municipalité de Rivière-Beaudette et dans la vitrine d'affichage extérieur à l'hôtel de ville au 663 chemin Frontière, Rivière-Beaudette en date du 24^{ième} jour du mois de mars 2026.

EN FOI DE QUOI, je donne certificat ce 24^{ième} jour du mois de mars de l'an deux mille vingt-six.

Natasha Pagé
Directrice générale, greffière et trésorière